

District, l'Assistance nécessaire pour faciliter l'établissement d'une Ecole Publique en cette ville, dans laquelle les principes des sciences doivent être enseignés, de manière que leur jeunesse puisse s'acquérir les connoissances nécessaires pour devenir utile à leur Patrie et au Gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre.

Conformément à l'ordre, Mr. J. *Cuthbert* a présenté à la Chambre un *Bill* pour amender certaines parties d'un Acte passé dans la 40me année du Règne de Sa Majesté, Chapitre 8, intitulé, " Acte pour empêcher de donner refuge aux Matelots qui désertent, pour abroger certaines parties d'un Acte ou Ordonnance y mentionné et pour d'autres objets;" et le dit *Bill* a été reçu et lu pour la première fois.

RESOLU, que le dit *Bill* soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Alors, sur motion de Mr. *Le Juge De Bonne*, secondé par Mr. *Vigé*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lundi, 9e. Fevrier, 1801.

LE *Bill* pour le soulagement des personnes qui tiennent des terres ou immeubles de Sa Majesté en Roture, sur lesquels des Lots et Vents sont dus, a été lu une seconde fois.

Mr. *Young* a proposé, secondé par Mr. *Menut*, que le dit *Bill* soit imprimé, et que cent copies en soient distribuées aux Membres de la Législature.

Mr. *De Bonne* a proposé, secondé par Mr. *De Rocheblave*, en amendement, de retrancher tous les mots après " *que,*" et de substituer les suivants, " *cette Chambre se formera en Comité général sur le dit Bill, Mercredi prochain.*"

La Chambre s'est divisée sur la question,

Pour	24
Contre	6

Majorité de dixhuit pour l'affirmative.

Et